



Exploitant.craig.fr

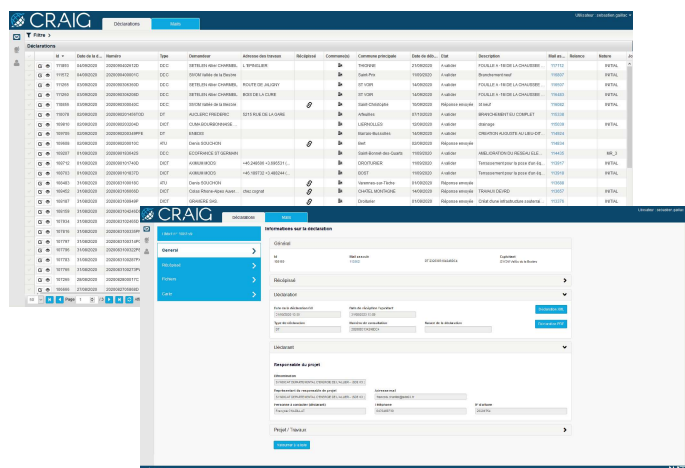
LA DÉLÉGATION INTÉGRALE DE VOS REPONSES AUX DT-DiCT

Les exploitants de réseaux enterrés ont l'obligation de répondre aux Déclaration de projet de travaux (DT) par le maître d'ouvrage et aux Déclaration d'intention de commencement de travaux (DiCT) par l'exécutant des travaux dans les délais réglementaires, en fournissant des informations précises sur la localisation de leurs ouvrages afin de garantir la sécurité des travaux à proximité.

Pour répondre à cette obligation, le CRAIG s'appuie sur les services en ligne de DiCT Assistance (Groupe NAT). Grâce à cette collaboration, le CRAIG vous propose une solution globale pour simplifier vos réponses aux DT-DiCT.

BON À SAVOIR

En souscrivant à ce service, le CRAIG vous ouvre un accès à l'ensemble des données disponibles sur votre territoire (Cadastre, ortho-imageries, données IGN, PCRS...) qui fait partie de notre offre intégrale sans surcoût.



Les principales fonctionnalités de exploitant.craig.fr

■ Réponse conforme & automatisée

En moins de 48h, les déclarations, tout format, sont réceptionnées et analysées et un récépissé de réponse (cerfa, plan(s), notice de sécurité) est généré et expédié au déclarant.

■ ZIO & GU sous contrôle

À la réception du linéaire de vos réseaux, les ZIO sont élaborées et le Guichet Unique est mis à jours pour un contrôle total de l'activité.

■ SIG à disposition

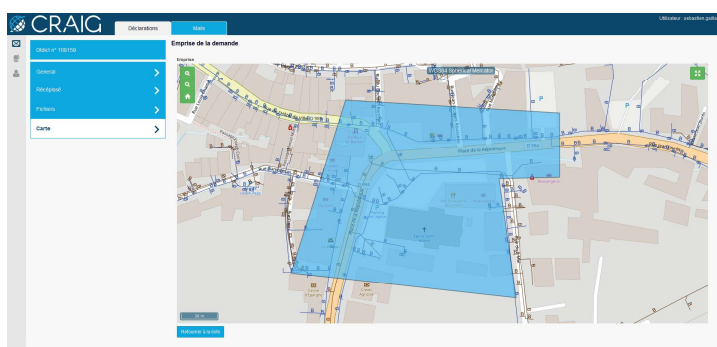
Un SIG personnalisé est intégré à la plateforme pour vous permettre de visualiser vos réseaux et les zones de travaux à leur proximité.

■ Des experts à vos côtés

De la préconisation avisée et immédiate par téléphone à l'accompagnement technique et réglementaire par dossier d'expertise, DiCT Assistance vous soutient en toute circonstance.

■ Suivi sur mesure

Du reporting trimestriel au sms d'alerte dès le traitement d'une déclaration en passant par le tableau de synthèse accessible sur la plateforme, adaptez votre suivi à votre besoin.



Pré-requis

- > Smartphone
- > Tablette
- > Ordinateur
- + Connexion internet

Accessibilité du service

- > 24h/24
- > 7j/7

Nombre d'identifiants

- > Illimité

En savoir plus

Pour connaître le détail de ce service et connaître les conditions tarifaires vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : dict@craig.fr

Le CRAIG, en quelques mots

Le Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique (CRAIG), créé en 2011, est un groupement d'intérêt public (GIP) dédié à l'information géographique. Sa mission principale est d'accompagner les territoires de la région dans la production, l'accès et la valorisation des données géographiques et spatiales.

Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique

Hôtel de Région de Clermont-Ferrand
59 boulevard Léon Jouhaux - CS 90 706
63050 Clermont-Ferrand
dict@craig.fr

